



Accord-cadre de fournitures : Approvisionnement de carburant en station-service par cartes accréditives

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1,
1° du code de la commande publique.

ANNONCE LEGALE

Maître d'ouvrage :

COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
GUSTAVIA
97133 SAINT BARTHELEMY

Conducteur d'opération :

Service de la Commande Publique
Collectivité de Saint-Barthélemy
Gustavia
97133 SAINT BARTHELEMY

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy

BP113

La Pointe Gustavia

97098 Saint-Barthélemy

Téléphone : 05.90.29.80.40

E-Mail : commande.publique@comstbarth.fr

Statut : Collectivité d'Outre-Mer

SIRET : 219 711 231 00072

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/> / **Référence** : *Saint-Barthelemy_977_20250328W2_02*

La mise à disposition des documents de consultation est également possible au Service de la Commande Publique (une Clef USB sera requise)

Objet de l'accord-cadre :

Approvisionnement de carburant en station-service par cartes accréditives.

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bon de commande

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison :

Territoire de Saint-Barthélemy

Code NUTS : FRY1

CPV global à la consultation

CPV principal : 30163100-0

CPV additionnel 1 : 09132100-4

CPV additionnel 2 : 09134200-9

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 50 000.00 euros HT. Le montant est identique pour chaque reconduction.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 48 mois.

L'accord-cadre a une durée initiale de 12 mois.

Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction tacite définie ci-avant

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Avance : Aucune avance n'est accordée pour cet accord-cadre

Interdiction de soumissionner

Détaillé dans le règlement de consultation (RC)

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Aptitude :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- **Capacité économique et financière :**
 - Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans
 - La preuve d'une assurance pour risques professionnels
- **Capacité technique et professionnelle :**
 - Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
 - Acceptation de références en fournitures et services datant de plus de trois ans
 - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de l'accord-cadre

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par pourcentage et notés sur 100 :

1. Critère Prix pondéré à 70 %.

Évalué sur la base du DQE Témoin

2. Critère Valeur technique pondéré à 30 %.

Apprécié au vu des informations suivantes :

2.1. Sous-critère Moyens et organisation que le candidat envisage de mettre en œuvre pour satisfaire aux exigences du CCP pondéré à 25 %.

2.2. Sous-critère Démarche environnementale pour limiter l'impact de la prestation sur l'environnement pondéré à 5 %.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 25MA08

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/03/2025

Date limite de réception des offres : 29/04/2025 à 12:00 (heure Saint-Barthélemy)

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

<https://www.marches-securises.fr/> / **Référence : Saint-Barthelemy_977_20250328W2_02**

Une mise à disposition des documents de consultation est également possible au Service de la Commande Publique (une clef UBS sera requise).

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations : Sur fonds propres.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy

Service pour renseignements sur recours

Greffes du Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy
34 chemin des Bougainvilliers - Cité Guillard
97100 BASSE-TERRE
Tél: 05 90 38 49 00
fax : 05 90 81 96 70
Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr
Adresse Internet (URL): <http://saint-barthelemy.tribunal-administratif.fr>

Conditions de remise des candidatures

Les candidatures ou offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures ou offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des candidatures ou offres sera ouverte.

Les candidatures ou offres peuvent être adressées ou remises dans les conditions suivantes :

- Par transmission électronique à l'adresse :

<https://www.marches-securises.fr/> / **Référence : Saint-Barthelemy_977_20250328W2_02**

- La présentation sur un support physique se fait soit par :

- L'envoi par voie postale (lettre recommandée avec accusé réception),

- La remise contre récépissé, à l'adresse suivante :

Hôtel de la Collectivité de SAINT-BARTHÉLEMY - Service de la Commande Publique

La Pointe - Gustavia - 97133 SAINT-BARTHÉLEMY

Sous plis cacheté avec la mention "Ne pas ouvrir" - L'identification de la procédure et l'éventuel lot concerné

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur (ou par courriel à commande.publique@comstbarth.fr) au plus tard **avant le 23/04/2025 à 12 h 00 (heure Saint-Barthélemy)**

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

* pour les renseignements d'ordre administratif et technique :

Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy / Service de la Commande Publique

Adresse : Hôtel de la collectivité – La Pointe Gustavia – BP113 – 97098 Saint-Barthélemy
Tél : 05.90.29.80.42
Courriel : commande.publique@comstbarth.fr
Horaires d'ouvertures :
Tous les jours du lundi au vendredi : 7:30 - 12:00 et 13:30 - 17:00
Sauf mercredi : 7:30 - 12:30